

#3

FÉVRIER 2020

CONNECTÉ

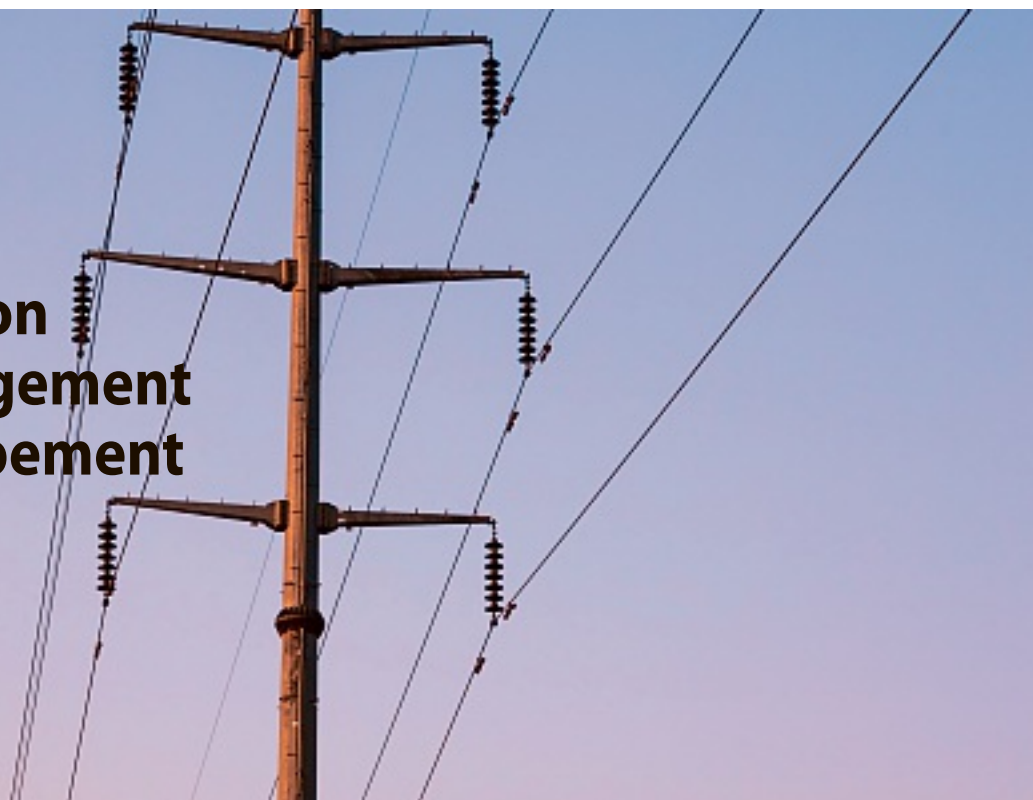
L'info qui dynamise notre territoire



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

Des travaux d'électrification pour l'aménagement et le développement du territoire



SOMMAIRE

- 2 Créateur de réseaux
- 4 Les énergies d'avenir
- 5 Connectons l'Aude
- 6 10 ans du SYADEN
- 7 Le SYADEN en actions

Régis BANQUET - Président du Syaden -

10 ans bâtis sur la base de notre compétence historique : travaux d'électrification

Le 1^{er} décembre 2020, le SYADEN aura déjà 10 ans : ce moment important nous conduit à regarder rétrospectivement tout le chemin parcouru... Or, il y a dix ans, le paysage territorial dans la distribution publique d'électricité était extrêmement morcelé. Le département concentrait 20 % des contrats de concession d'électricité en France ! Il a fallu mettre de la cohérence dans cet ensemble et professionnaliser l'action publique. A l'époque, les communes et petits syndicats intercommunaux manquaient de moyens et ne disposaient d'aucune ingénierie technique. En une décennie, le SYADEN a ainsi mis en place une expertise reconnue et donné une capacité d'investissement beaucoup plus importante sur le territoire, afin d'accompagner de nouveaux projets, tout en réduisant sensiblement les contraintes d'alimentation électrique subies par certains usagers du réseau. C'est sur la base de ce nouveau modèle que le SYADEN s'est développé comme créateur de réseaux publics, d'électricité d'abord, puis d'éclairage public et de télécommunications très haut débit ensuite. Notre engagement vise aujourd'hui à soutenir la dynamique d'innovation autour de ces infrastructures qui s'imposeront comme les supports indispensables des territoires connectés et « intelligents ». Accompagner au mieux ces transitions, suppose une impulsion politique ainsi qu'une régulation publique structurée, associant plus étroitement les citoyens. Pour réussir ce défi, le SYADEN figure parmi les outils sur lesquels nos élus peuvent s'appuyer pour façonner localement ces nouvelles dynamiques.



Jean-Louis Carbonnel Maire de Saint-Hilaire

En quoi consiste l'action du SYADEN sur votre commune ?

C'est beaucoup d'éclairage public, dans une logique d'économie d'énergie ou de remplacement d'anciens transformateurs électriques qu'il fallait remettre aux normes. Mais le SYADEN est également intervenu pour du renforcement ou du déploiement du réseau d'électrification, à destination de zones à lotir ou de campagnes isolées situées à plusieurs kilomètres du village. L'exemple type, c'est une ferme apicole qui, au départ, ne disposait pas de suffisamment d'électricité pour pouvoir fonctionner. Le déploiement de réseau a ainsi permis l'installation d'un jeune.

Pour la collectivité, quelle est la démarche à entreprendre ?

Lorsqu'un besoin se fait jour, nous contactons le SYADEN, qui commence par envoyer une équipe technique sur place. S'ensuit le montage du dossier, et il en découle des aides au financement atteignant des hauteurs inespérées pour une petite commune de 780 habitants comme la nôtre. La prise en charge va jusqu'à 80 % de la somme totale ! C'est bien simple : sans le SYADEN, nous ne pourrions pas entreprendre de tels travaux. Nous serions complètement hors-jeu. Le Syndicat se substitue vraiment aux communes pour tout ce qui touche au réseau électrique, et il le fait pour le meilleur.

Cette collaboration avec le SYADEN vous permet-elle d'anticiper plus facilement le développement futur de votre commune ?

On sait que l'on pourra compter sur son appui et sa participation financière, ce qui est notamment très important pour les renforcements de réseau. Donc oui, ça permet de voir plus loin. Les techniciens du SYADEN travaillent avec nous dès la préparation des dossiers, ils participent ensuite aux visites de chantier...

C'est vraiment un accompagnement exemplaire, tout est fait pour nous faciliter la tâche. Je le répète, il serait aujourd'hui impossible de se passer de la qualité des services de ce Syndicat.

Une compétence historique d'aménageur du territoire autour d'un réseau public stratégique

Nul ne peut aujourd'hui vivre correctement sans une bonne qualité de l'électricité et les nouveaux usages numériques confortent ce besoin.

Les réseaux publics de distribution d'électricité ont toujours appartenu aux communes. Dans l'Aude, ces dernières ont décidé de confier cette compétence au SYADEN, afin que celui-ci assure l'organisation du service public d'électricité et la gestion de ces infrastructures. A ce titre, le SYADEN est le pilote de la distribution d'électricité dans le département, dont il a confié l'exploitation au gestionnaire de réseau Enedis.

Mais ce rôle va plus loin. En tant qu'entité organisatrice, le SYADEN est en effet également investisseur sur le réseau, aux côtés d'Enedis. La répartition de l'investissement est régie par un contrat de concession où il est convenu qu'Enedis investisse sur les réseaux de moyenne tension et le développement de réseau dans les villes, tandis que le SYADEN se dédie plutôt aux travaux d'électrification dans les petites communes et à la basse tension, destinée aux particuliers ou aux entreprises.

Au-delà d'organiser un service dont il a la responsabilité du contrôle de la bonne exploitation, le SYADEN, à travers ses travaux d'électrification, se fait donc aussi aménageur du territoire. Sa vision globale de gestion du service lui

permet d'anticiper le développement de futurs ouvrages, en lien avec la création prochaine d'entreprises, de lotissements, et plus globalement avec l'évolution programmée de l'urbanisation. Un travail rendu possible grâce à l'écoute des besoins exprimés par les collectivités locales.

Le SYADEN joue donc aujourd'hui un véritable rôle de créateur de réseaux de proximité, encore renforcé par une décision forte des élus intervenue il y a tout juste trois ans. Il s'agit en effet de réduire la participation financière des acteurs économiques venant s'installer sur le territoire, en prenant en charge une part supplémentaire du financement de la création de réseau. Si ce coup de pouce incite bien sûr l'implantation économique, il contribue aussi à la revitalisation du monde rural en aidant les agriculteurs à développer leur activité ou à la diversifier... ce qui demande bien sûr de l'énergie.

A travers sa vocation première et ses leviers favorisant l'essor de secteurs géographiques moins favorisés, le SYADEN se veut ainsi vecteur d'une dynamique d'aménagement du territoire, diffusant une nouvelle politique publique adaptée aux réalités du terrain.

Sites isolés : l'électrification, ce n'est pas que du réseau... mais des énergies renouvelables...

C'est quoi ?

Quand un écart (habitation pérenne, bergerie d'estive, tour de guet incendie ...) est situé à plusieurs kilomètres d'un réseau électrique, le coût de raccordement devient prohibitif. Le SYADEN peut alors proposer la mise en place d'une alimentation autonome de type photovoltaïque, permettant de délivrer une puissance de l'ordre de 5 kW.

L'énergie solaire ainsi produite est stockée dans un parc de batteries : l'usager doit alors suivre la quantité d'électricité disponible et donc gérer ses usages, qui excluent tout chauffage par résistance (pas de chauffe-eau ou de lave-linge classiques, etc...).

A ce jour, le SYADEN dispose de 90 sites dont la gestion est assurée par Enedis dans le cadre du contrat de concession, moyennant le paiement par les usagers d'un abonnement annuel en fonction de la puissance installée.





Quand l'électrification façonne l'aménagement et le développement du territoire

Une ancienne distillerie transformée en un ensemble composé notamment d'un marché ouvert, de logements et de cellules commerciales ; une nouvelle cave de stockage ; un atelier de conditionnement, de préparation et d'exportation de produits à base d'escargots. Ces projets très divers ont été imaginés dans l'Aude. Le premier est municipal, les deux autres sont privés. Tous trois partagent pourtant un point commun : leur concrétisation a nécessité un renforcement ou une extension du réseau électrique... quand ce ne sont pas les deux à la fois. A ce titre, le SYADEN joue un rôle central dans l'aboutissement de ces réalisations, pour sa maîtrise technique bien sûr mais aussi pour sa très forte participation au financement des travaux. Apportant ainsi un double coup de pouce à la dynamisation et au développement économique des communes rurales de l'Aude.



Pascal Mosti, responsable du service de la distribution publique d'électricité

Comment identifiez-vous les secteurs du réseau électrique audois sur lesquels une intervention s'avère nécessaire ?

Nos opérations sont de différentes natures. Concernant les renforcements de réseau, Enedis nous transmet une "fiche problème" et plus rarement un usager du service se manifeste lorsqu'un souci de desserte électrique est identifié. Ce document propose également une solution : sur cette base, nous nous rendons sur place et rencontrons aussi les responsables de la collectivité concernée, afin de déterminer s'il serait pertinent d'aller plus loin que le renforcement préconisé par Enedis. A partir de là, nous montons un avant-projet et un plan de financement.

Le deuxième volet de nos interventions est dédié à l'effacement de réseau. Ce sont ici les communes qui nous sollicitent lorsque des travaux de réfection de voirie sont envisagés : nous faisons alors en sorte de coordonner l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications.

A quel moment jugez-vous qu'il est intéressant d'aller au-delà du projet initialement prévu ?

C'est le cas lorsqu'un développement urbain ou économique est programmé sur le territoire d'une commune dans les années à venir. Ce scénario concerne tout spécialement l'extension de réseau : quand une demande de raccordement se fait jour, nous déterminons si le chantier est réalisable puis nous sollicitons la commune afin de nous renseigner sur d'éventuels développements futurs au regard du PLU. Si besoin, nous pouvons alors compléter le réseau basse tension par un poste d'alimentation plus puissant, afin d'être en mesure de satisfaire d'emblée tous les besoins à venir à plus long terme. On touche ici du doigt l'une des missions historiques du SYADEN, dont l'objectif premier demeure le développement du réseau électrique du territoire en s'appuyant sur la situation présente tout en anticipant ce qu'elle sera demain.

En quoi cette mission est-elle aussi génératrice d'activités économiques ?

Nos interventions favorisent l'émergence de structures nouvelles et le développement d'entreprises existantes, ce qui est bien sûr créateur d'emplois. Ici encore, l'extension de réseau va beaucoup dans ce sens car nous subventionnons les travaux à hauteur de 60 %, ce qui est très incitatif pour les acteurs économiques.

Antoine Roussel, mandataire social de la société Alsatis

Votre société a décroché l'appel d'offres du SYADEN relatif au déploiement dans l'Aude de la technologie "4G-LTE", ou "THD Radio". En quoi cela consiste-t-il ?

Cette mission résulte d'un engagement à la fois courageux, lucide et très pertinent de la part du SYADEN, visant à garantir l'équité de la connectivité sur le territoire audois en marge du déploiement de la fibre optique. En France, nous nous sommes un peu trop habitués à un déploiement de réseau "universel", autrement dit simultanément partout, perception générée par la téléphonie et l'électricité. Le problème, c'est que notre pays a pris un peu de retard dans les années 2000 en matière de nouvelles technologies et de fibre optique. Résultat : le niveau d'exigence du consommateur en matière de connectivité est monté bien plus vite que celui de la réponse technologique que les institutions étaient en mesure d'apporter. Or si le déploiement du "très haut débit" est bel et bien lancé, il n'en reste pas moins que ce projet public se développe prioritairement et logiquement sur les zones les plus densément peuplées, au détriment de secteurs plus isolés subissant déjà une fracture numérique générant à son tour une fracture sociale. La fibre risquait donc de provoquer durant plusieurs années une "sur-fracture" numérique, c'est pourquoi le SYADEN a décidé d'ajouter le déploiement du "THD Radio" dans les zones géographiques ne pouvant bénéficier de la fibre optique à court ou moyen terme.

Contrairement à la fibre, le "THD Radio" n'a donc pas vocation à être déployé sur l'ensemble du territoire...

On nous a précisément confié ce marché dans le but de résilier toute zone blanche ou grise en termes de débit numérique. Le "THD Radio" fonctionne en effet avec la même technologie que les "réseaux mobilité", à ceci près que la composante "radio" a pour sa part vocation à apporter un service fixe contribuant à réduire la fracture numérique en répondant aux besoins en connectivité à hauteur de 30 mégabits. Cela représente un niveau très haut débit, sans limitation et sans latence : le même confort et les mêmes possibilités que ceux offerts par la fibre optique ! Dans l'Aude, cette technologie s'adressera à au moins 30 000 clients potentiels se trouvant actuellement sous le seuil des 8 mégas en ADSL.

Concrètement, nous allons chercher le débit là où il y en a, autrement dit dans les zones les plus denses du département, et nous "charrions" ce débit jusqu'aux foyers concernés grâce à un réseau d'antennes entre lesquelles circule un faisceau hertzien. Nous sommes actuellement en phase de finalisation d'études et de recherche de points hauts permettant de diffuser ce débit sur de grands périmètres, or il est extrêmement important que les communes nous soutiennent et nous aident à localiser et négocier l'usage de structures surélevées déjà existantes. Lorsqu'on peut s'en servir, on gagne un temps fou car cela nous évite d'avoir à en créer de nouvelles.

A plus long terme, la fibre optique sera finalement déployée dans toute l'Aude.

Que deviendra ce réseau "THD Radio" ?

D'une part, le marché d'exploitation est signé pour cinq ans, ce qui n'est pas négligeable. D'autre part, les infrastructures que nous réalisons ne seront pas juste de transition, ou "jetables", car elles permettront aussi par la suite d'héberger des opérateurs de mobilité au moment où ils devront intensifier leurs propres réseaux pour parvenir à la 5G. Les collectivités trouveront alors un débouché supplémentaire pour amortir leur investissement. On parle de plus en plus de "smart territoire", et on atteindra ce stade d'autant plus rapidement qu'on disposera d'une infrastructure radio départementale. A ce titre, il est évident que les réseaux "THD Radio" perdureront et favoriseront l'émergence du monde de demain. Un monde connecté.

Connectons l'Aude



La 4G-LTE, barrière à la fracture numérique

De quoi s'agit-il ?

Missionné par le Département de l'Aude et les intercommunalités, le SYADEN s'emploie à relever un défi de taille : apporter le très haut débit (THD) à tous les Audois, à travers le déploiement de la fibre optique. Mais si l'opération est lancée sur 165 communes (alors que le projet initial en comptait 136), près de 200 collectivités, du fait de leur emplacement géographique, demeureraient toujours sans solution véritable. 35 000 logements de l'Ouest du Lauragais, du Pays de Sault et du cœur des Corbières pâtissaient ainsi de leur isolement : face au spectre d'une évolution technologique à deux vitesses, le Syndicat s'est engagé en faveur d'une alternative technique. Cette technologie THD via la radio hertzienne se nomme "4G-LTE".

Derrière ce terme un peu barbare se cache un dispositif équivalent à celui de la téléphonie mobile. D'un côté, des antennes disposées sur des points élevés positionnés dans les secteurs à couvrir, et acheminant le signal. A l'autre bout, une autre antenne placée pour sa part sur le toit des habitations concernées, reliée à la box par un câble de type ethernet. Certes, ce n'est pas de la fibre. Mais la 4G-LTE apporte tout de même aux foyers bénéficiaires une capacité de 30 mégabits : largement de quoi connecter simultanément plusieurs ordinateurs sans trembler... auxquels s'ajoutent bien sûr télévision et téléphone.

Bref : un outil précieux pour mener à bien ce désenclavement numérique en un temps record. Le tout à moindre coût : l'opération est en effet chiffrée à 10 millions d'euros... quand l'arrivée de la fibre optique sur ces secteurs impliquera un investissement évalué à 140 millions. Mais cette démarche n'est pas pour autant sans challenge pour SYADEN, dont la principale difficulté consiste à trouver les fameux "points hauts" permettant de diffuser la 4G sur les zones géographiques ciblées. Deux possibilités sont exploitées : louer des emplacements sur des équipements déjà existants, ou en créer de toutes pièces là où cela s'avère nécessaire. Sur la centaine de points hauts prévus, 30 à 40 (d'une douzaine de mètres de hauteur) seront ainsi bâtis. Une fois la technologie disponible, les particuliers n'auront plus qu'à choisir un opérateur, un technicien venant dans la foulée installer l'antenne à leur domicile et la câbler à la box. Internet en très haut débit sera alors à portée de clic.

Quel calendrier ?



Si le déploiement de la 4G-LTE connaît actuellement une phase d'étude relative à la localisation précise des points relais, les choses vont vite s'accélérer. Le SYADEN se donne en effet 18 mois pour faire aboutir ce projet dans sa totalité, sachant que 70 % des communes concernées seront "connectées" durant l'année 2020. Au total, une trentaine de personnes seront mobilisées sur le terrain. Soulignons toutefois que cette solution n'est pas définitive, le SYADEN ayant toujours pour objectif de déployer la fibre optique sur ces territoires plus difficiles d'accès. Mais le projet 4G-LTE, pensé pour servir de relais durant cinq à six ans, aura la vertu de ne pas priver plusieurs milliers d'Audois de ce bond technologique fondamental durant une bonne moitié de décennie.



Conseil et accompagnement énergétique des collectivités

Le PCAET, qu'est-ce que c'est ?

Le défi de la transition énergétique apporte aussi son lot de missions nouvelles. L'une d'entre elles consiste, pour le SYADEN, à accompagner les agglomérations et les intercommunalités sur le "Plan climat air énergie territorial", ou PCAET. Un dispositif que l'on pourrait présenter comme un "plan local d'urbanisme" de l'énergie ; qui permet de planifier et de décliner à l'échelle de l'intercommunalité la stratégie énergétique régionale. Cette planification énergétique est essentielle afin que chaque acteur qui co-développe et réalise des projets de transition énergétiques ait une lisibilité sur le cadre et les objectifs. La transition énergétique étant un projet collectif, ces acteurs peuvent être de publics, privés comme potentiellement associatifs ou citoyens.

Quand les Syndicats de l'énergie passent à l'"Actee" !



Changer de paradigme énergétique a un coût élevé, impliquant la recherche de nouvelles sources de financement : le programme "CEE-Actee" est l'une d'entre elles. Impulsée par la Fédération nationale des collectivités concédantes de régies en partenariat avec EDF, cette "Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique" ("Actee", donc) vise à donner des moyens aux territoires afin de leur permettre d'accomplir cet objectif. Dans ce cadre précis, le SYADEN s'est associé aux autres Syndicats de l'énergie de la région Occitanie pour monter collectivement un dossier de subvention. Il s'agira notamment de financer des logiciels de gestion et d'automatisation, ou encore des audits ciblés pour la rénovation énergétique de bâtiments publics. Cette action mutualisée n'est pas isolée, et démontre ici encore que de par son ampleur, la transition énergétique nécessite d'être menée de concert.

La performance énergétique et la rénovation des bâtiments

Le développement et l'accompagnement de ces projets nécessitent de l'ingénierie. C'est pourquoi au sein de la direction de la transition énergétique il y a une part importante d'ingénierie technique et financière en direction des collectivités, qui ont souvent besoin d'orientations pour enclencher des opérations de terrain. Parmi cette ingénierie l'un des grands volets que le SYADEN souhaite prochainement renforcer concerne la rénovation des bâtiments publics, dans une logique de performance énergétique. L'accompagnement du SYADEN se traduit ici par des audits relatifs au patrimoine immobilier des collectivités (communes et intercommunalités), débouchant soit sur des priorités de travaux (planifiés dans le temps), soit sur des réorganisations en matière de gestion ou de consommation énergétique. Entre 2011 et 2017, plus de 560 bâtiments publics ont été audités, qui ont générés des travaux de rénovation de plus de 600 000 euros hors taxe..

La rénovation énergétique, ça rapporte !

Étroitement liés au programme Actee, les "certificats éco énergie" (CEE) offrent l'opportunité de récupérer de l'argent sur les travaux de rénovation de bâtiments publics, afin de le reverser aux territoires et d'impulser de nouveaux projets de transition énergétique. Un système séduisant mais aux rouages assez complexes, demandant de surcroît souplesse et capacité d'adaptation aux communes intéressées. La compétence technique du SYADEN s'exprime donc ici non pas sur le terrain mais dans le montage des dossiers : le Syndicat accompagne 95 % des collectivités engagées dans ce dispositif, tant il est vrai que nombre d'entre elles ne sont pas nécessairement rompues à cet exercice administratif et que les plus petites ne disposent pas de services susceptibles de se consacrer à cette tâche. En guidant les communes pas à pas, le SYADEN les encourage ainsi à bénéficier d'un levier supplémentaire, dont l'enclenchement se révélerait, autrement, par trop dissuasif.



Yann Sicard, directeur de la transition énergétique au SYADEN

L'expression "transition énergétique" est actuellement sur toutes les lèvres. Mais comment la concrétiser sur un territoire tel que l'Aude ?

La transition énergétique, c'est du développement durable à grande échelle. La construire implique nécessairement des changements de systèmes, ce qui suppose à la fois beaucoup de travail et beaucoup d'investissements. Il s'agit de s'emparer de cet écosystème énergétique le plus vite possible, en faisant en sorte que chacun puisse se coordonner et exercer pleinement le rôle qui est le sien.

Tous les acteurs concernés doivent donc la jouer collectif...

Il faut adopter une logique d'équipe. Beaucoup d'actions doivent être effectivement coordonnées entre les différents acteurs du territoire pour atteindre les effets de levier escomptés. Dans cette logique, le SYADEN a un rôle de levier, de mutualisation et de coordination, en accompagnant cette nouvelle maîtrise locale de la transition énergétique. Mais ce chantier demande beaucoup de partenariats, de partage de connaissances et, une fois encore, de financements. Aucune structure n'est en mesure de relever ce défi toute seule.

Comment être sûr que les orientations choisies sont les bonnes ?

Changer tous les systèmes demande en effet beaucoup d'expérimentation. Il faut tester, innover ! Pour ce faire, le SYADEN dispose de deux services. Le premier s'occupe de la production d'énergie renouvelable de chaleur (bois-énergie, efficacité énergétique, géothermie...) Et Le second est chargé de la production d'énergies renouvelables électriques et de la fourniture d'énergie. De nouvelles missions en lien avec la planification (PCAET) sont en train d'émerger, en même temps que de nouvelles techniques. Tout cela fait de cette transition énergétique un projet très ambitieux... mais certainement pas infaisable.

Le mot du directeur

Arnaud TOURNIER



L'entrée du SYADEN dans sa dixième année nous invite aussi à nous projeter dans la décennie à venir. Et à n'en pas douter, notre plus gros défi de demain consistera à être en capacité de coordonner cet ensemble d'acteurs privés et publics, en lien notamment avec les intercommunalités en charge de la planification, afin de créer un nouveau modèle de partenariat. Les moyens nécessaires s'avérant de plus en plus élevés, il faudra en effet être en capacité de s'unir autour de projets. Je pense donc très sincèrement que des partenaires privés seront indispensables pour créer un effet de levier, même si bien sûr une bonne connaissance de notre environnement territorial et professionnel demeurera indispensable pour répondre aux besoins de notre population.

C'est grâce à cette coordination d'ensemble, cet effort collectif, concentré sur des actions ciblées, et porté autant par les collectivités publiques que par les citoyens ou les acteurs privés, que nous serons en capacité de concrétiser des projets d'importance en matière d'économies énergétiques et d'énergies renouvelables. A ce titre, des dispositifs pertinents tels que les « certificats d'économies d'énergie », mettant en scène le principe du « pollueur payeur » au profit des collectivités bénéficiaires et investissant dans l'efficacité énergétique, sont à encourager car nous devons être en mesure de pouvoir dynamiser durablement les investissements de performance énergétique. Ceci contribue à alimenter un cercle vertueux dans lequel l'ingénierie économique autour des économies d'énergie finance la transition énergétique. Un tel système mériterait à terme d'être davantage généralisé, avec des enveloppes plus conséquentes.

En somme, il est vraiment temps d'agir tous ensemble, en faveur d'un nouveau système énergétique qui mobilisera nécessairement, du moins nous l'espérons, citoyens, investisseurs et acteurs privés, avec comme chef d'orchestre une coordination publique efficiente. C'est peut-être tout le sens donné aux nouvelles « communautés d'énergies renouvelables », récemment consacrées par la loi énergie et climat du 8 novembre 2019.

03

MARS
Chaufferie
BoisVisite proposée par la
Direction Transition
énergétiqueRendez-vous sur le
stand du SYADEN,
du 11 au 16 avril**AVRIL**
Mondial du
Vent

04

05

MAI
Ombrières
photovoltaïquesVisite proposée
par la Direction
Transition
énergétiqueLa Direction Numérique
vous présente une
armoire de fibre optique**JUIN**
Très Haut
Débit

06

07

JUIL.
Bornes de
rechargesLa Direction des
Territoires vous
invite à essayer une
borne de rechargeChantier d'électrification
présenté par la
Direction des
Territoires**AOUT**
Travaux
électrification

08

09

SEPT.
Très Haut
DébitVisite d'une antenne
Très Haut Débit par la
technologie 4G LTELa Direction Transition
énergétique vous
invite à la découverte
des éoliennes**OCT.**
Parc éolien

10

11

NOV.
Conférence
énergieLa Direction Transition
énergétique vous
propose une conférence
conseil énergie1er Décembre : le
SYADEN fête ses
10 ans au service
des audois !**DEC.**
10 ANS !

12

10
2010 | 2020
ans
SYADEN
DIRECTION AODS ÉNERGIE & NUMÉRIQUE



Nouvelle année Nouveaux projets - Nouveaux budgets !

Quels investissements en 2019 ?

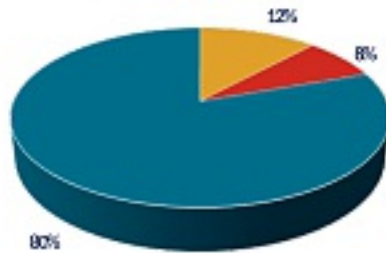
39 millions. Le chiffre parle de lui-même. En 2019, le SYADEN a consacré 39 millions d'euros aux seuls investissements, dédiés à l'ensemble des travaux incombant à ses missions. C'est bien simple : la quasi-totalité des collectivités du département, sans exception, ont bénéficié d'au moins une intervention du SYADEN l'année dernière. La seule activité d'électrification a représenté la bagatelle de 200 chantiers, et 200 communes audoises se sont partagées 1,6 million d'euros de subventions visant à leur permettre d'investir sur leurs réseaux d'éclairage public. Bref : une dynamique à la fois incitative et communicative.

A quoi ces 39 millions ont-ils exactement été alloués ? 54 % de cette somme a été dédiée au colossal chantier de déploiement de la fibre optique, devant fournir le « très haut débit » à l'ensemble du département. 45 % supplémentaires ont été consacrés aux activités relatives à l'électricité. Il reste 1 % consacré à l'installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, et aux dépenses d'études concernant le futur réseau de chaleur bois-énergie de Limoux.

Des investissements ambitieux, donc, et le SYADEN n'hésite pas à les revoir à la hausse lorsque les enjeux l'imposent. Il en est ainsi pour le chantier « THD », pour lequel les dépenses d'investissement sont passées de 15 millions d'euros en 2018 à 21 millions l'an dernier. 2019 restera d'ailleurs comme l'année durant laquelle les premières prises de fibre optique auront été livrées pour être commercialisées : plus de 6000 au total, dont l'usage ramènera des recettes appelées, à leur tour, à alimenter de futurs travaux de développement de la fibre.

Il faut ajouter à ces investissements toutes les dépenses que le SYADEN supporte pour accompagner et conseiller ses adhérents en matière de transition énergétique.

Moyenne des dépenses du budget général du SYADEN (en%) de 2014 à 2019



- Dépenses de fonctionnement (hors personnel) / Dépenses total budget général
- Dépenses de personnel / Dépenses total budget général
- Dépenses de d'investissement / Dépenses total budget général

Les orientations financières de 2020

L'année en cours verra le SYADEN investir 13 millions d'euros sur le réseau électrique, qu'il soit question d'extension, de renforcement, de sécurisation ou d'enfouissement. En 2020, 1,6 million seront aussi reversés aux communes sous forme de subventions, toujours en faveur de l'amélioration de leur éclairage public... dans une logique, bien sûr, d'économie d'énergie.

C'est cependant sur le front du « THD » que les investissements vont littéralement bondir au cours de ces douze mois : le SYADEN mettra pas moins de 40 millions d'euros dans la poursuite du déploiement de la fibre optique... soit près du double que la somme allouée à cette même tâche en 2019 ! A ces chantiers extrêmement ambitieux s'ajouteront un million de dépenses d'investissements dans le réseau de chaleur de Limoux, la mise en place de quelques bornes de recharge supplémentaires, et le lancement d'une étude innovante visant projeter l'installation d'infrastructures de recharge à hydrogène ou au bio-gaz pour véhicules.

Toutes ces orientations ont déjà fait l'objet d'un débat ce mois-ci : elles seront votées par les élus du Syndicat le 5 mars prochain, pour être ensuite réparties dans les quatre budgets portés chaque année par le SYADEN. Il convient enfin de souligner que ce dernier poursuivra en 2020 de nombreuses actions ne figurant pas nécessairement à la ligne des investissements, à l'image des missions de conseils et d'accompagnements aux collectivités en faveur de la transition énergétique : animation de la filière bois-énergie, conseils en performance énergétique, conseils en matière de production d'énergies renouvelables, collecte et vente de Certificats d'Economies d'Energies (CEE) ou expérimentation de la vente en circuit court d'énergies renouvelables produites dans l'Aude.



Carole Laborda, directrice générale adjointe du SYADEN, en charge des finances.

Comment se prépare le budget annuel du SYADEN ?

Le travail débute dès l'année qui précède, à la rentrée de septembre. Nous mettons en place des "journées de dialogues budgétaires", durant lesquelles tous les directeurs opérationnels font part à la fois des chantiers à suivre et des nouveaux projets identifiés... et bien sûr des moyens dont ils auraient besoin, tant en termes d'investissements que de moyens matériels ou humains. Tous ces besoins sont agrégés puis traduits comptablement au sein de quatre budgets, selon qu'il s'agisse d'activités qualifiées "d'administratives" ou "industrielles et commerciales". L'une des grandes spécificités du SYADEN est de consacrer une très forte majorité de ses ressources à l'investissement.

Quelles sont, précisément, les principales ressources financières du Syndicat ?

La taxe sur l'électricité (4M€), ainsi que les redevances sur le réseau électrique concédé à ENEDIS (1M€) et sur le réseau "très haut débit", exploité par la société EMERAUDE (1M€), auxquels s'ajoutent les emprunts (19M€). Mais il faut garder à l'esprit que la quasi-totalité de nos projets bénéficie de cofinancements apportés par différents partenaires, qui ne sont pas nécessairement les mêmes d'une réalisation à l'autre (Europe, Etat, Région, Département, EPCI, communes ...). Ces dossiers de demandes de subventions sont montés encore plus tôt : ils sont déjà bouclés lorsque les projets sont présentés aux élus. Parfois, nous répondons à un appel à projets qui entre dans le champ de nos compétences (Production et distribution d'énergies, communications électroniques, développement durable, mobilités décarbonées ...), parfois nous sollicitons des partenariats avec les collectivités intéressées à nos projets.

Le financement du "THD" est-il bouclé de bout en bout ?

La première phase de déploiement et l'installation provisoire de la 4G-LTE sur les territoires les plus isolés sont financés. Mais pour remplacer dans un second temps la LTE par de la fibre optique, il faudra aller chercher d'autres financements et même trouver de nouveaux financeurs.

Le plan de l'Etat sera-t-il à la hauteur de celui de la phase 1 ? On l'ignore encore.

L'Europe s'engagera-t-elle davantage ? Faudra-t-il nouer des partenariats public-privé ? L'avenir le dira.

Ce qui est certain, en revanche c'est que le SYADEN a connu en dix ans une croissance exponentielle, multipliant son budget par huit et ses effectifs par dix. Or la dynamique est toujours là, et c'est précisément de travailler sur un secteur d'avenir au potentiel gigantesque pour la population audoise qui rend notre activité passionnante.



SYADEN

SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

LE SYADEN

S'ENGAGE POUR LA

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET
L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Suivez-nous !

www.syaden.fr



FACEBOOK.COM
/SYADEN11



TWITTER.COM
/SYADEN_11



INSTAGRAM.COM
/SYADEN11